



Ce projet a été financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 727848

Auteur: Réseau Semences Paysannes

Contact: contact@semencespaysannes.org

Éditeur: RSP

Lien: www.semencespaysannes.org



À propos de CERERE

Grâce à un réseau équilibré de chercheurs et de communautés de praticiens, le projet promeut l'innovation en produisant et en diffusant des outils accessibles aux utilisateurs finaux et des produits de formation pour les agriculteurs, les transformateurs, les consommateurs et les décideurs.

RÈGLES INTERNES AUTOUR DES SEMENCES PAYSANNES: L'EXEMPLE D'UN COMMUN

PROBLÈME

L'absence de règles collectives empêche la gestion collective des semences paysannes.

SOLUTION

L'organisation collective de gestion et de protection des semences paysannes peut se faire au sein d'une Maison des Semences Paysannes grâce à une synergie paysans-jardiniers, ce qui s'apparente à un "Commun" agricole. Des règles norment les droits d'usage, d'utilisation, de gestion et d'aliénation attribués aux «*commoners*» (ici les adhérents de la Maison des Semences Paysannes). Des échantillons de semences peuvent être distribués de façon assez souple aux jardiniers qui sont incités à restituer une partie de la récolte afin d'alimenter le stock de sécurité et de redistribution de la variété. La circulation des semences peut être normée dans une convention de parrainage et de multiplication signée avec des paysans-parrains. La Maison des Semences Paysannes fournit un échantillon de semences (ne dépassant pas quelques dizaines de kg) et un appui technique à des paysans-parrains. Les paysans-parrains conservent des variétés en suivant un protocole de notation et de récolte, restituent l'équivalent de la quantité reçue dans un état de propreté pour semis et à mettent à leur tour un lot de grains de la même variété à la disposition d'un nouveau parrain/multiplicateur.

Résultats

La conservation et la gestion des semences comme un Commun sont ainsi assurées. Un exemple en est l'association Pétanielle qui réunit des paysans et des jardiniers en vue de la conservation et du développement de la biodiversité cultivée. Les variétés sont ainsi multipliées et diffusées au sein des membres de la Maison des Semences Paysannes.



Recommandations Pratiques

- Il ne suffit pas de fournir aux parrains/multiplicateurs la quantité de semences nécessaires, il faut également veiller à mettre en réseau les paysans pour permettre l'échange de savoirs et savoir-faire. Concernant les jardiniers, il est également important de leur donner des conseils de culture en même temps qu'on leur confie des semences.
- Il peut être pratique d'organiser les échanges de semences et de savoir-faire lors des rencontres du collectif (fête des semis, visites de champs, journées de battage, etc.).
- Il peut être intéressant, pour la gestion d'une collection de variétés, de répartir les différentes variétés en catégories (par exemple : variété d'intérêt pédagogique, variété parainée, variété de conservation, variété en pré-multiplication, nouvelle variété en cours de sélection paysanne, etc.). Il est important d'utiliser un outil (base de donnée, tableur informatique, tableaux sur papier, etc.) permettant de savoir quelles variétés et en quelles quantités se trouvent semées chez des membres du collectif et dans le stock de sécurité.
- Il est important de bien définir les rôles de chacun, surtout si les paysans membres du collectifs manquent de temps.

Informations supplémentaires

<http://petanielle.org/>

Thème: Organisation interne et mise en réseau

Mots-clé: Commun agricole; semences paysannes

Culture: Céréales

Pays: France

Etude de cas liée: Pétanielle

Langues: Français; Anglais

Année de parution: 2018

Partenaires du projet

L'Université de Reading (Royaume-Uni), l'Université de Florence (Italie), Rete Semi Rurali (Italie), Réseau Semences Paysannes (France), Institut National de la Recherche Agronomique (France), l'Université d'Helsinki (Finlande), Irish Agriculture and Food Development Authority (Irlande), Red Andaluza de Semillas (Espagne), Formicablu (Italie), Organic Research Centre (Royaume-Uni), SEGES P/S (Danemark), Institut Technique de l'Agriculture Biologique (France), l'Université de Debreceni (Hongrie).

Evaluation et partage des résultats

Utilisez la section des commentaires sur le site web de CERERE pour partager vos expériences avec d'autres agriculteurs, transformateurs, détaillants, conseillers et scientifiques. Si vous avez des questions concernant ce résumé de pratiques, veuillez contacter l'auteur par e-mail.